

Adresse administrative :
« Secteur Jeunes »
Communauté de Communes
de la Région d'Orgelet

4 chemin du quart 39270 ORGELET Renseignements et inscriptions 03.84.25.48.25

secteur.jeunes@ccorgelet.com







Secteur Jeunes

Modalités d'inscription

- Merci de compléter UN SEUL bulletin par jeune.
- <u>Pour les sorties, la priorité sera donnée aux jeunes fréquentant la structure plusieurs jours durant les vacances.</u>
- Les inscriptions seront définitives à la date mentionnée sur la plaquette de programmation. Passé ce délai, les jours réservés seront facturés (sauf sur présentation d'un certificat médical).
- <u>Le nombre de places du secteur jeunes est limité à 24 jeunes par jour.</u> Des inscriptions sont possibles après la date d'inscription mentionnée dans la plaquette mais la validation se fera en fonction des places disponibles par nos responsables.
- Le jeune <u>doit être âgé de 12 à 17 ans ou pour les -12 ans scolarisés en collège pour</u> être accueilli au secteur jeune.
- <u>Chaque usager du secteur jeune doit avoir un dossier à jour</u> pour être accueilli dans notre structure :
 - Fiche de renseignements/sanitaire et fiche d'inscription.
 - Avis d'imposition 2018 sur revenus 2017
- Le jeune peut venir ou partir de la structure par ses propres moyens sur autorisation parentale.

Où déposer le bulletin et dossier d'inscription ?

<u>Par courrier ou dans la boîte aux lettres :</u> Communauté de Communes Région d'Orgelet, Secteur Jeunes, 4 Chemin du quart, 39270 Orgelet.

Ou dans la boîte aux lettres de l'ALSH d'ORGELET

Soit par mail: secteur.jeunes@ccorgelet.com ou cej@ccorgelet.com

Au bureau du secteur jeunes à la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet

Horaires d'ouverture

	<u>Demi-journées</u>	<u>Journées</u>	<u>Demie journée</u> avec veillée
Temps d'accueil libre	13h00 à 14h00	7h30/9h00	13h00 à 14h00
Animations Présence obligatoire	14h00 à 17h00	9h00 à 17h00	14h00 à 22h00
Temps de départ libre	17h00 à 18h30	17h00 à 18h30	22h00 à 23h (départ avec parents

Les horaires présentés ci-dessus sont des horaires types pour des demi-journées ou journées d'accueil classique.

Occasionnellement, ces horaires peuvent être modifiés pour des sorties ou activités exceptionnelles. Se référer aux horaires de départ et de retour indiqués sur la plaquette de programmation à chaque période de vacances.

Tarifs

Séquences	Prix par jeune par foyer selon avis d'imposition					
Type d'accueil	De 0€ à 1500€	De 1501€ à 2500€	De 2501€ à 3500€	3501€ et plus		
Demi-Journée sans repas (matin ou après midi)	1€	2€	3€	4€		
Journée Demi-journée + veillée	2€	4€	6€	8€		
Supplément pour le repas ou activités spécifiques						
Repas ou pique-nique fourni par la structure d'accueil	4 €					
Activités ou sorties exception- nelles nécessitant un supplé- ment tarifaire	Supplément mentionné à chaque période de va- cances dans la plaquette de programmation. Le tarif est établi en fonction du coût des sorties pour le transport, des frais des intervenants et entrées.					
Enfants extérieurs CCRO	Supplément d'1€50 par séquence d'accueil					